Registre de Commerce et des Sociétés

B9789 - L150085837 déposé le 21/05/2015

Nom de la société : QUARTIER KIRCHBERG LUXEMBOURG SARL

Siège social : 2, RUE DE L'EAU

L-1449 LUXEMBOURG

No registre commerce: R.C.S. LUXEMBOURG B 9789

Le bilan au 31/12/2014 a été enregistré et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés et Associations de Luxembourg en date du

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 20 mai 2015

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307 L – 1013 Luxembourg

Registre de Commerce et des Sociétés

B9789 - L150085837 enregistré et déposé le 21/05/2015

BILAN ABRÉGÉ

Exercice du $_{01}$ _ 01/01/2014 **au** $_{02}$ _ 31/12/2014 _ (en $_{03}$ EUR _)

Quartier Kirchberg-Luxembourg, S.à.r.l.

2, Rue de l'Eau L-1449 Luxembourg

ACTIF

	Référence(s)		Exercice courant	Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101	101		102
I. Capital souscrit non appelé	1103	103		104
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105	105		106
B. Frais d'établissement	1107	107		108
C. Actif immobilisé	1109	109	842.082,54	863.371,41
I. Immobilisations incorporelles	1111	111		112
II. Immobilisations corporelles	1125	125	842.082,54	863.371,41
III. Immobilisations financières	1135	135		136
D. Actif circulant	1151	151	1.105.643,41	1.284.677,28
I. Stocks	1153	153		154
II. Créances	1163	163	22.454,52	4.057,59
 a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 	1203	203	22.454,52	204 4.057,59
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1205	205		206
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189	189		190
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux,				
chèques et en caisse	1197	197	1.083.188,89	1.280.619,69
E. Comptes de régularisation	1199	199	1.370,78	2001.064,59
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201	1.949.096,73	2.149.113,28

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

No. RCSL: B9789 Matricule: 1971 2401 489

PASSIF

	Référence(s)		Exercice courant	Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301	301	1.934.705,24	2.117.639,14
I. Capital souscrit	1303	303	12.394,68	12.394,68
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305	305		306
III. Réserves de réévaluation	1307	307		308
IV. Réserves	1309	309	126.239,47	751.239,47
V. Résultats reportés	1319	319	1.979.004,99	1.511.689,04
VI. Résultat de l'exercice	1321	321	-182.933,90	-157.684,05
VII. Acomptes sur dividendes	1323	323		324
VIII. Subventions d'investissement e capital	1325	325		326
IX. Plus-values immunisées	1327	327		328
 B. Dettes subordonnées a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 	1329			426
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1427			428
C. Provisions	1331	331	9.630,00	33216.001,37
D. Dettes non subordonnées	1339	339	4.761,49	34015.472,77
 a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an 	1407	407	4.761,49	5.692,93
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1409	409		9.779,84
E. Comptes de régularisation	1403	403		404
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		405	1.949.096,73	2.149.113,28

QUARTIER KIRCHBERG LUXEMBOURG SARL

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2014

GENERALITES

La société a été constituée sous la détermination de « Willy Hein Sarl » en date du 12 mai 1971 pour une durée illimitée sous forme d'une société à responsabilité limitée, et les statuts ont été publiés au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Association N°128 du 10 septembre 1971.

La dénomination actuelle résulte d'une modification des statuts en date du 20 mai 1980 publiés au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°173 du 05 août 1980.

Les statuts ont été modifiés en date du 22 décembre 1989, publiés au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°199 du 16 juin 1990, et en date du 15 mars 1999, publiés au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations N°441 du 11 juin 1999.

Le siège de la société est établi à l-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

La société est enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg, section B numéro 9.789.

La société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la location et l'administration de propriétés immobilières bâties et non bâties de même que l'entremise pour le compte de tiers dans toutes opérations dans le marché immobilier.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'EVALUATION

Principes généraux

Les présents comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

Principales règles d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur calculées de façon linéaire sur la durée de vie estimée.

Créances de l'actif circulant

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Conversion des postes en devises

La société tient sa comptabilité en euros (EUR) et le bilan et le compte de profits et pertes sont exprimés dans cette devise.

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que la devise de préparation des comptes sont enregistrées en devise de préparation des comptes au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que la devise de préparation des comptes sont converties en devise de préparation des comptes au cours de change historique au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

QUARTIER KIRCHBERG LUXEMBOURG SARL

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2014

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes, les pertes de change non réalisées. Les bénéfices de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Lorsqu'il existe un lien économique entre une créance et une dette, celles-ci sont évaluées globalement selon la méthode décrite ci-dessus et seule la perte nette non réalisée est enregistrée dans le compte de profits et pertes.

Charges à reporter

Ce poste comprend les charges enregistrés avant la date de clôture et imputable à un exercice ultérieur, il se compose de la part de cotisation d'assurance 2014 payée en 2013.

Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Capital souscrit

Le capital souscrit et entièrement libéré de EUR 12.394,68 est représenté par 500 parts sociales sans désignation d'une valeur nominale.

Réserve légale

Sur les bénéfices nets, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Dettes

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée à l'actif et est amortie par des montants annuels raisonnables.

Proposition de l'affectation du résultat

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat comme suit :

- report à nouveau

-182.933,90

Luxembourg, le 06 mars 2015.

Pour Quartier Kirchberg Luxembourg Sàrl

Affectation du résultat

La répartition est conforme à la proposition.

bon pour publication date signature